

Distr.  
GENERALE

A/CONF.172/PC/L.4  
4 mars 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE  
MONDIALE SUR LA PREVENTION DES  
CATASTROPHES NATURELLES  
Première session  
Genève, 14-18 mars 1994  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

PREPARATIFS DE LA CONFERENCE MONDIALE SUR  
LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Ordre du jour provisoire de la Conférence et projet  
de programme de travail

Note du Secrétariat

Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence

1. Ouverture de la Conférence.
2. Election du Président.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Election des membres du bureau autres que le Président.
6. Organisation des travaux, y compris la constitution de comités.
7. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

8. Activités menées au plan national pour atténuer les effets des catastrophes.
9. Programmes et politiques de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles :
  - a) Rapports régionaux;
  - b) Interaction entre les secteurs public et privé;
  - c) Sensibilisation accrue à l'importance des politiques en matière de prévention des catastrophes.
10. Prévention des catastrophes naturelles :
  - a) Communautés vulnérables;
  - b) Construction de bâtiments à l'épreuve des risques;
  - c) Effets des catastrophes sur les sociétés modernes;
  - d) Liens entre les catastrophes technologiques et les catastrophes naturelles;
  - e) Aspects économiques de la prévention des catastrophes dans l'optique du développement durable;
  - f) Systèmes d'alerte;
  - g) Gestion des situations de sécheresse.
11. Déclaration et plan d'action pour la prévention des catastrophes naturelles.
12. Adoption du rapport de la Conférence.

-----